

JUIN 2020 Note socioéconomique

L'inégalité face à l'inflation

Une croissance du coût de la vie selon les revenus des familles

PIERRE-ANTOINE HARVEY, chercheur associé à l'IRIS

MINH NGUYEN, chercheur associé à l'IRIS

L'estimation du niveau d'inflation occupe un rôle fondamental pour déterminer le bien-être économique de toute la société. Non seulement il détermine l'enrichissement ou l'appauvrissement réel devant la croissance des prix, mais il est un des barèmes centraux dans l'ajustement de différents types de revenus. Les gouvernements et employeurs utilisent souvent l'indice moyen des prix à la consommation pour ajuster les montants alloués aux personnes, que ce soient les salaires accordés aux travailleuses et travailleurs en échange de leur travail ou encore les montants des transferts ou mesures de soutien du revenu qui sont alloués aux ménages. Cela dit, est-ce que les effets de l'inflation sont les mêmes pour une famille qui est parmi les 20 % les plus pauvres que pour une autre qui appartient au dixième le plus riche de la société? C'est cette question que l'IRIS analysera dans le cadre de cette note socioéconomique.

Faits saillants

- 01 Dans les 20 dernières années, les familles les plus pauvres ont subi une inégalité face à l'inflation par rapport aux ménages les plus riches.
- 02 L'augmentation du coût du panier de consommation type des ménages les plus pauvres (1er et 2e quintiles) a été en 20 ans de près de 27 % plus forte que celle qui affecte le 10 % des familles les plus riches (29,7 % et 30,2 % contre 23,6 %).
- 03 Cette inflation différenciée s'explique par des habitudes de consommation des familles selon le niveau de revenu.
- 04 Au lieu d'utiliser l'indicateur de l'inflation moyenne, il serait plus équitable de se servir d'un indicateur de croissance des prix du panier de consommation stable selon les niveaux de revenus lorsqu'on ajuste les programmes sociaux, l'imposition, la hausse du salaire minimum, les permis et autres montants qui sont indexés.

Mise en contexte

Parmi les concepts économiques de base, celui de l'inflation est sans doute l'un des plus connus et le plus utilisé. L'inflation, pour le dire simplement, renvoie à une hausse durable, générale, et en partie autoentretenue des prix des biens et des services. L'inflation se mesure généralement en pourcentage. Au Québec et au Canada, on la mesure par le biais de l'Indice des prix à la consommation (IPC), mesuré par Statistique Canada, qui est « un indicateur de la variation des prix à la consommation payés par les Canadiens. Pour l'établir, on compare au fil du temps le coût d'un panier fixe de biens et services achetés par les consommateurs ».

L'inflation permet d'évaluer l'évolution de notre pouvoir d'achat ou notre richesse réelle dans le temps. Bien que nos salaires et prestations augmentent, est-ce

que leur rythme de croissance est suffisant pour dépasser celui de l'augmentation des prix de différents produits? Le taux d'inflation générale nous permet de répondre à cette question bien imparfaitement, puisqu'il se base sur un panier de consommation moyen qui représente une famille fictive. Face à l'impression que le prix des logements et la facture d'épicerie explosent, plusieurs affirment que l'augmentation des prix affecte plus fortement les ménages à bas revenus puisque ces biens de base occupent une plus grande place dans leur budget. Est-ce que l'inflation a des impacts différents sur le pouvoir d'achat des ménages selon leurs niveaux de revenus? Le pouvoir d'achat des plus riches bénéficierait-il d'un double avantage : des augmentations plus fortes de revenus combinées à un panier de consommation dont le prix augmente moins vite? Existe-t-il des inégalités socioéconomiques devant l'inflation? Voici autant de questions auxquelles cette note souhaite répondre.

Le niveau d'inflation n'a pas uniquement des impacts sur le prix des biens et services que se procurent les familles à faible revenu : il a aussi des conséquences du côté des revenus. En effet, l'inflation est le point de référence à partir duquel plusieurs politiques sociales, comme les tarifs de services publics, les paliers et les crédits d'impôt, ainsi que les programmes de transfert, comme l'aide sociale et la sécurité de la vieillesse, sont ajustés année après année. Sur le marché du travail, l'inflation représente l'étalon de base à partir duquel sont négociées les hausses de salaire des travailleuses et travailleurs.

Les impacts de la mesure de l'inflation sont, en ce sens, très concrets pour bon nombre de ménages. Pour les plus pauvres, une perte de pouvoir d'achat soutenue sur plusieurs années, en raison de revenus ajustés à un taux d'inflation général trop faible par rapport à l'inflation spécifique des biens et services qu'ils consomment, constitue un angle mort dans l'analyse de la croissance des inégalités.

L'INÉGALITÉ FACE À L'INFLATION DANS LE MONDE

Plusieurs études récentes démontrent dans plusieurs pays l'existence d'une telle inégalité face à l'inflation. En France, une étude de 2015 met en lumière le fait que les prix ont augmenté plus vite depuis 1998 pour 60 % des ménages les plus pauvres, en comparaison des 20 % les plus riches¹. Aux États-Unis, Xavier Jaravel de l'Université de Stanford a utilisé des renseignements recueillis dans le secteur du commerce de détail pour démontrer qu'entre 2004 et 2015, les ménages à haut revenu ont ressenti systématiquement moins d'inflation dans leur panier de dépenses que les ménages à bas revenu². En fait, l'inflation dans les paniers de dépenses des ménages gagnant

100 000 \$ et plus a subi un taux d'inflation annuel de 0,65 point de pourcentage plus bas que les ménages ayant des revenus de moins de 30 000 \$.

Au Canada, la dernière étude connue sur le sujet date de 15 ans. Radu Chiru, un chercheur de Statistique Canada, a mesuré l'inflation en regard des revenus entre 1992 et 2004 et n'a pas découvert d'écart entre les plus riches et les plus pauvres³. Face aux résultats récents à l'international, il nous apparaît pertinent de reprendre l'analyse pour le Québec en utilisant les données d'inflation et de consommation les plus récentes, afin de vérifier s'il existe une inégalité face à l'inflation au Québec de 1999 à 2019.

Portrait des familles selon les niveaux de revenu

L'analyse que nous faisons dans le cadre de cette note se base sur des données de consommation de 2017 issues de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* de Statistique Canada. Pour avoir accès aux données regroupées par niveaux de revenu, nous avons dû commander à Statistique Canada des tableaux personnalisés. Ceux-ci permettent d'avoir un regard spécifique sur les dépenses typiques des ménages regroupés selon leur niveau de revenu avant impôt. Nous avons eu accès aux données des ménages par quintiles et pour le décile supérieur. Un quintile correspond à 20 % de la population et un décile à 10 %. Ainsi le quintile inférieur représente les 20 % des familles les plus pauvres alors que le décile supérieur englobe le 10 % des ménages les plus riches du Québec⁴.

Pour capter plus précisément l'effet de la richesse sur le profil de consommation des ménages, nous avons isolé les principaux facteurs créant des différences dans leurs modes de vie. Lorsque l'on divise l'ensemble de la population en quintiles selon le revenu, on constate que les ménages présentent d'importantes différences d'un quintile à l'autre. D'abord, les ménages du quintile le plus pauvre sont très majoritairement composés de personnes seules. En effet, comme on peut le voir au tableau 1, 82 % des ménages du quintile inférieur ne sont composés que d'une seule personne. Plus le niveau de revenu augmente, plus la taille des ménages augmente. Elle est de 1,25 personne au premier quintile, de 2,23 au quintile du centre (3^e) et de 3,48 pour le décile supérieur (décile 10), soit les 10 % des ménages les plus riches. Ce phénomène

a Un trop grand nombre de valeurs manquantes dans les premiers déciles, en raison du niveau élevé de désagrégation et de la faible taille de l'échantillon, nous a forcés à utiliser des regroupements plus amples – les quintiles – pour examiner les ménages à faible revenu.

Tableau 1

Caractéristiques sociodémographiques des ménages, Québec, 2017

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Décile 10	Total
Taille du ménage	1,25	1,86	2,23	2,74	3,3	3,48	2,28
Ménages d'une personne	82 %	43 %	26 %	11 %	F	F	34 %
Couples seulement	F	32 %	40 %	37 %	30 %	25 %	30 %
Couples avec des enfants seulement	F	10 %	19 %	38 %	56 %	59 %	25 %
Âge de la personne de référence	57	56	53	49	49	50	53
Présence d'un adulte de 65 ans et plus	39 %	42 %	31 %	21 %	16 %	14 %	30 %

F : Données manquantes

SOURCE : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2017.

s'explique par une plus grande proportion de couples et de couples avec enfants dans les groupes de ménages les plus riches. L'absence de données disponibles pour le quintile inférieur ne signifie pas qu'il n'y a pas de couples ou de familles avec enfants dans ce groupe, mais que leur nombre est trop faible pour être capté sans trop d'erreurs par l'échantillon utilisé. Par contre, du côté des 10 % de ménages les plus riches, nous retrouvons 25 % de couples et 59 % de familles avec enfants.

L'âge moyen des personnes de référence et le taux de présence d'un adulte de plus de 65 ans dans les différents groupes de ménages présentés au tableau 1 montrent clairement que les personnes âgées se retrouvent concentrées dans les 2 quintiles les plus pauvres. En effet, 39 % des ménages les plus pauvres et 42 % des ménages du deuxième quintile comprennent un adulte de plus de 65 ans, alors que ce n'est le cas que pour 14 % des ménages les plus riches.

ISOLER LES FAMILLES

Pour comparer l'effet du niveau de revenu sur les pratiques de consommation des ménages, nous nous sommes concentrés sur les familles de deux personnes ou plus. Nous souhaitons particulièrement examiner l'impact de la hausse des prix sur des familles de différents niveaux de richesse. Ce choix nous permet d'isoler en partie les différences qui pourraient provenir de l'âge des personnes, mais surtout des modes de vie différents des personnes seules par rapport à celles qui vivent en couple ou en famille. Ainsi, nos données et nos tranches de revenus ne concernent que les ménages de deux personnes et plus. Ce choix méthodologique vient exclure une bonne partie de la population la plus pauvre, soit les personnes âgées

seules et les jeunes étudiants. En revanche, il permet de comparer des ménages qui se ressemblent un peu plus et dont la différence principale est leur niveau de revenu^a.

Traçons maintenant un portrait de ces familles selon leurs tranches de revenu. Le tableau 2 met en lumière les caractéristiques socioéconomiques des ménages qui ont fait partie de l'échantillon de Statistique Canada dans l'*Enquête sur les dépenses des ménages*.

En regardant le tableau 2, on peut déjà faire quelques constats rapides. D'abord, en matière de revenus, les familles du quintile inférieur, donc les 20 % des ménages de deux personnes et plus au Québec qui sont les plus pauvres, ont gagné en moyenne 34 534 \$ en 2017. Pour leur part, les ménages de deux personnes et plus du décile supérieur ont reçu en moyenne 230 938 \$ cette année-là, soit près de 7 fois le montant gagné par les ménages du quintile inférieur. On voit aussi le saut important entre le revenu moyen des ménages du 4^e quintile (les 60 à 80 % les plus riches) et celui du 10^e supérieur. Le revenu moyen des ménages de ce décile supérieur est d'environ 120 000 \$ plus élevé que celui des ménages du 4^e quintile, ce qui nous rappelle qu'il y a des disparités importantes en matière de revenus entre ce qui pourrait être appelé la classe moyenne supérieure (4^e décile) et la tranche la plus riche. Cet écart se creuse encore plus si l'on isole le 1 % le plus riche^a.

Sans grande surprise, on voit aussi que le taux de propriétaires de logement dans le premier quintile, qui se chiffre à 47 %, est nettement plus bas que celui du décile le plus aisé, à 93 %. Le taux de propriétaires de logement augmente graduellement alors qu'on monte de quintile.

a Par ailleurs, nos analyses préliminaires sur l'ensemble des ménages montrent des résultats similaires à ceux exposés dans la note.

Tableau 2

Caractéristiques socioéconomiques des ménages de deux personnes et plus, Québec, 2017

	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Décile 10	Total
Revenu moyen du ménage avant impôt	34 534 \$	59 106 \$	81 703 \$	110 730 \$	209 888 \$	230 938 \$	99 341 \$
Propriétaire du logement au moment de l'entrevue	47 %	65 %	74 %	84 %	94 %	93 %	73 %
Propriétaire d'un véhicule au moment de l'entrevue	86 %	94 %	97 %	92 %	98 %	97 %	93 %
Sans travailleur à temps plein	71 %	54 %	28 %	19 %	10 %	13 %	36 %
Avec un travailleur à temps plein	22 %	36 %	35 %	42 %	28 %	27 %	33 %
Avec deux travailleurs ou plus à temps plein	F	F	38 %	38 %	62 %	60 %	31 %
Adultes âgés de 65 ans et plus	36 %	32 %	16 %	17 %	8 %	9 %	22 %
Couple avec enfants	17 %	28 %	43 %	50 %	65 %	59 %	40 %

F : Données manquantes

SOURCE : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2017.

Le taux de propriétaires de véhicules reste relativement stable d'un quintile à l'autre, dans la mesure où la vaste majorité des ménages (93 % d'entre eux) sont propriétaires d'un véhicule. On constate aussi, sans étonnement, qu'il y a un plus haut taux de ménages sans travailleur à temps plein dans le premier quintile que dans les autres quintiles. Cela dit, en considérant qu'il y a aussi un plus haut taux de personnes âgées de 65 ans et plus dans les

premiers quintiles, on peut penser que le quintile inférieur regroupe une forte proportion de retraité-e-s. On constate aussi que les ménages du quintile supérieur sont davantage composés d'au moins deux travailleurs à temps plein que ceux des premiers quintiles. Enfin, la présence de couples avec enfants est aussi plus importante dans les ménages à haut revenu (59 % au décile 10 et même 65 % au quintile supérieur) alors que le quintile inférieur est composé majoritairement de couples seuls et de familles monoparentales^a (seulement 17 % de couples avec enfants).

Les résultats

Le taux d'inflation général calculé par Statistique Canada s'appuie sur un panier de consommation qui représente la moyenne de tous les ménages du Québec⁵. Sachant que les habitudes de consommation changent grandement selon les niveaux de revenu et que les prix de chaque item évoluent différemment, on peut s'attendre à ce que l'augmentation du coût de la vie affecte différemment les ménages selon qu'ils sont plus ou moins riches.

Notre analyse démontre de fait qu'un écart important s'est creusé entre la croissance du prix du panier de consommation typique des familles formées d'au moins

^a 45 % des ménages monoparentaux se retrouvent dans le quintile inférieur de revenu, selon nos données détaillées.

PORTRAIT TYPE DES FAMILLES DE L'ÉCHANTILLON OBSERVÉ

Les 20 % les plus pauvres des familles formées d'au moins deux personnes sont très souvent des couples sans enfants ou des familles monoparentales dont aucun des membres n'occupe un emploi. Ils sont partagés moitié-moitié entre des locataires et des propriétaires et possèdent, dans plus de 4 cas sur 5, une voiture. Ils ont un revenu avant impôt de moins de 35 000 \$.

Les 10 % de familles les plus riches sont majoritairement des couples avec enfants. Au moins un membre de la famille occupe un emploi, mais c'est plus souvent les deux adultes qui travaillent. Ces ménages possèdent tous au moins une résidence et au moins une voiture. Leur revenu moyen avant impôt s'approche de 230 000 \$ par année.

Tableau 3

Évolution du prix du panier de consommation moyen, selon les quintiles et déciles de revenu

	Moyenne	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Décile 10	Écart Q1-D10	Écart Q2-D10
Prix du panier en 1999	51 520 \$	32 766 \$	38 743 \$	50 205 \$	55 609 \$	81 165 \$	85 746 \$		
Prix du panier en 2019	65 141 \$	42 513 \$	50 453 \$	62 657 \$	70 677 \$	101 287 \$	105 990 \$		
Taux d'augmentation	26,4 %	29,7 %	30,2 %	24,8 %	27,1 %	24,8 %	23,6 %	6,1 points de %	6,6 points de %

deux personnes les plus pauvres et celui des plus riches (voir tableau 3). Pour le premier quintile, le prix du même panier de consommation est passé de 32 766 à 42 513 \$ entre 1999 et 2019. Cela représente une augmentation de prix de 29,7 %. En parallèle, le panier de consommation du décile 10 est passé de 85 746 à 105 990 \$ en 20 ans ; pour maintenir une consommation identique, il leur faut donc déboursier 23,6 % de plus qu'en 1999. C'est dire que l'augmentation des prix a affecté plus fortement les ménages les plus pauvres : il y a écart de 6,1 points de pourcentage au désavantage des ménages les plus pauvres. On retrouve un écart similaire entre le 2^e quintile et le 10^e le plus riche. Il s'élève à 6,6 points de pourcentage.

On remarque aussi que l'augmentation des prix pour le quintile regroupant les ménages avec des revenus moyens (3^e quintile) s'approche plus de celle des plus riches que de celle des 40 % les plus pauvres. Elle est de 24,8 % sur la période, ce qui est 1,2 point de pourcentage de plus que les plus riches et 4,9 points de pourcentage de moins que les plus pauvres. L'évolution du prix du panier de consommation moyen sur 20 ans est de 26,4 %, ce qui est 3,3 points de pourcentage de moins que le premier quintile et 2,8 points de plus que le 10^e supérieur. On remarque que les taux de croissance des prix, même pour la moyenne des familles, sont très différents de l'inflation générale calculée par Statistique Canada qui est de 40,1 % sur la période⁶. Comme nous l'expliquons dans l'encadré méthodologique, cette différence s'explique par notre utilisation d'un panier constant dans le temps, alors que Statistique Canada modifie la composition du panier à chaque deux ou trois ans.

En termes concrets, sur 20 ans, si on utilise le taux moyen d'augmentation des prix du panier de consommation pour évaluer l'évolution du pouvoir d'achat des différents groupes de ménages, on perçoit moins bien la croissance des inégalités. Pour le premier quintile, le taux moyen néglige un appauvrissement supplémentaire de 1085 \$ sur la période étudiée. Dans le cas du 10^e décile, l'utilisation du taux moyen surestime l'augmentation des prix de 2426 \$. En appliquant à chaque groupe le taux

Tableau 4

Impact des indicateurs d'augmentation du coût de la vie sur l'indexation des revenus

	Premier quintile		10 ^e décile	
	Taux moyen	Taux particulier au quintile inférieur	Taux moyen	Taux particulier au 10 ^e décile
Prix du panier en 1999	32 766 \$		85 746 \$	
Prix du panier en 2019	41 428 \$	42 513 \$	108 416 \$	105 990 \$
Taux d'augmentation	26,4 %	29,7 %	26,4 %	23,6 %
		1 085 \$		(2 426 \$)

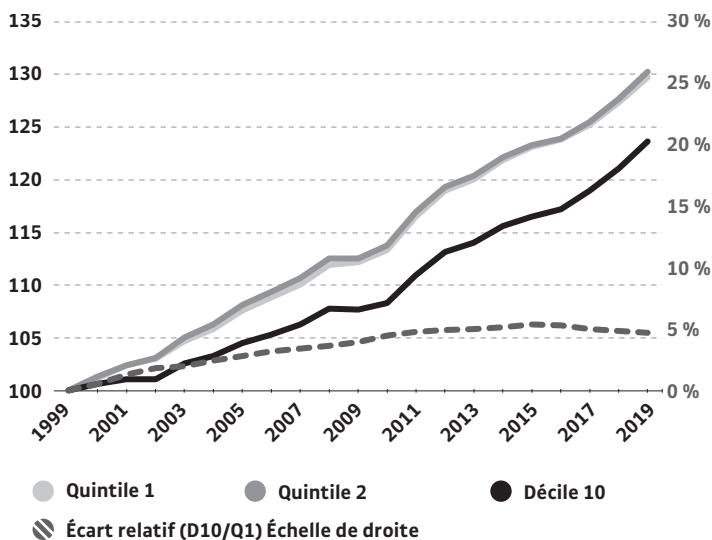
d'inflation qui lui est propre selon son panier de consommation typique, nous constatons un écart encore plus fort entre la croissance du revenu réel des familles les plus pauvres et celle des plus riches.

1.1. ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

L'écart entre l'inflation subie par les familles les plus pauvres et les plus riches s'est accru de manière assez constante pendant les 30 dernières années. En début de période, l'inflation spécifique au panier de consommation typique du 10^e décile a été plus faible que celle spécifique au panier typique des premiers quintiles. L'augmentation très faible de l'inflation propre aux dépenses courantes, à l'ameublement, aux loisirs et aux vêtements, pour lesquels les ménages nantis dépensent une plus grande part de leur budget, explique cette progression lente du niveau des prix du panier de consommation des ménages les mieux nantis⁷. En 2002, l'inflation s'accélère pour tous les groupes de revenu en raison d'une flambée des prix dans le secteur du transport. Entre 2008 et 2010, la croissance des prix se stabilise pour tous les groupes, la chute du prix de l'essence

Graphique 1

Évolution du niveau des prix du panier de consommation typique 2017 selon les niveaux de revenu



SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2017. Calculs des auteurs.

et la stabilisation du coût de financement hypothécaire expliquant en partie ce phénomène. L'accélération de la croissance des prix des aliments et la remontée du prix de l'essence vont relancer une inflation pour la période suivante, particulièrement dans les ménages les plus pauvres. À partir de 2015, une légère accélération du niveau des prix des loisirs, des vêtements et des dépenses courantes va faire croître le prix du panier de consommation du top 10 % plus rapidement. Cela va réduire légèrement l'écart entre l'inflation du 10^e décile et celle du 40 % des ménages les moins riches (quintile 1 et 2).

Décomposition du panier de consommation

Il y a inflation différenciée entre les ménages lorsque l'augmentation plus rapide des prix d'une catégorie de biens et services affecte plus particulièrement une tranche de la population qui y alloue une plus grande part de son budget. À l'inverse, si certains items voient leurs prix augmenter moins vite ou même diminuer sur la période étudiée, ils viendront réduire l'inflation globale des ménages qui consacrent une plus grande part de leur budget à la consommation de ces items particuliers. Dans cette section, nous analysons le poids que chacun des postes de dépenses représente pour les différents types de ménages.

Le tableau 4 détaille l'importance de chacun des postes de dépenses dans le budget des familles selon leur niveau de revenu. Ces données, issues d'une requête spéciale portant sur l'Enquête sur les dépenses des ménages, ont été filtrées pour les ménages de deux personnes et plus et ont été regroupées par quintiles et déciles de revenu⁸. Le tableau 1 de l'annexe 1 nous permet de ventiler ce même tableau en 36 sous-catégories et d'apporter quelques nuances intéressantes. La différence la plus marquée est celle liée aux dépenses alimentaires. Le quintile inférieur dépense 17 % de son budget pour la nourriture, alors que le décile supérieur y consacre 12,5 % de ses dépenses. Si l'on utilise les chiffres plus détaillés présentés en annexe, on constate que l'écart principal se situe au niveau de la nourriture achetée en magasin. En effet, le premier quintile y consacre 13,8 % de son budget, alors que le dixième décile n'y accorde que 8,3 % du sien. La consommation de nourriture achetée au restaurant est légèrement plus fréquente dans les ménages les plus riches : ils y consacrent 4,2 % de leur budget contre 3,2 % pour les plus pauvres. Comme l'inflation spécifique à l'alimentation est de 63 %, soit 22 points de pourcentage de plus que le taux moyen, cela va avoir un impact plus important sur le prix du panier de consommation typique des familles à plus faible revenu que sur celui des familles à haut revenu.

Il est réaliste de croire que la part du revenu occupée par le logement dans le budget familial des familles à faible revenu soit relativement importante. Or, les données du tableau 4 indiquent plutôt une similitude entre la part des dépenses accordée au logement pour les familles les plus riches et celle du bas de l'échelle. Le logement correspond à 26,6 % et 27 % des dépenses totales pour les ménages aisés et à faible revenu respectivement. Néanmoins, la nature des dépenses de logement est très différente selon que le ménage est plus ou moins aisé. D'abord, le premier quintile – composé à près de 53 % de locataires et de 47 % de propriétaires – consacre en moyenne 9,1 % de son budget à la location et 12,1 % à son logement en propriété. Du côté des 10 % les plus riches, ils sont presque tous et toutes propriétaires (93 %) et y consacrent la presque totalité de leur budget relié au logement principal (17,6 % sur 18,6 %). Une autre différence provient des dépenses de logement autres que la location ou du logement en propriété (entretien, chauffage, résidence secondaire et hébergement hors du foyer) qui sont beaucoup plus importantes dans le budget des familles riches. En effet, le dixième décile y consacre 8,2 % de son budget de dépenses contre 5,7 % pour le premier quintile.

TAUX D'INFLATION OU AUGMENTATION DU PRIX D'UN PANIER FIXE ?

Pour mesurer l'inflation par la méthode courante, on multiplie la part du revenu consacrée à un type de bien ou de service par son niveau de prix la première année et on le compare à la part du revenu consacré à ce même type de bien ou de service et son prix pour l'année de comparaison (ou année de référence). Cette façon de faire vient intégrer dans le calcul de l'inflation les changements de comportement (c.-à-d. les effets de substitution) des consommateurs quant à leurs habitudes de consommation. En contrepartie, notre méthode maintient constante la quantité de biens et services achetés dans le temps et fait évoluer les montants dépensés selon l'évolution des prix de chaque catégorie.

Ainsi, dans l'exemple qui suit, on remarque que, face à une augmentation du prix des transports publics deux fois plus forte que celle des transports privés, les ménages semblent délaisser le transport collectif. Le calcul courant de l'inflation va intégrer ce changement de comportement et évaluer l'évolution du prix global du transport selon les parts changeantes de consommation des différents types de transport. Le taux d'inflation du transport calculé selon la méthode courante est de 59 %.

Notre objectif est d'éliminer cet effet de substitution et de mesurer l'évolution du prix d'un panier stable dans le temps. La 2^e méthodologie démontre qu'un ménage qui souhaite maintenir stable son niveau de consommation de transport public et de transport privé fait face à une augmentation de 69 % du prix de son panier initial.

EXEMPLES DES 2 MÉTHODOLOGIES

	Dépenses 1999	Part des dépenses 1999	IPC 1999	Dépenses 2019	Part des dépenses 2019	IPC 2019
Transport	2 000 \$		100	3 180 \$		159
Transport privé	1 000 \$	50 %	100	2 226 \$	70 %	145
Transport public	1 000 \$	50 %	100	954 \$	30 %	192

Calcul du taux d'inflation

$\frac{\text{IPC Tprivé} * \text{Part Tprivé} + \text{IPC Tpublic} * \text{Part Tpublic}}{100}$	$\frac{\text{IPC Tprivé} * \text{Part Tprivé} + \text{IPC Tpublic} * \text{Part Tpublic}}{100}$
$= 50 \% * 100 + 0 \% * 100 = 100$	$= 70 \% * 145 + 30 \% * 192 = 159$
	59 %

Calcul de l'augmentation du prix d'un panier constant

$\frac{\text{Dépenses Tprivé 1999} * \text{IPC Tprivé 2019} + \text{Dépenses Tpublic 1999} * \text{IPC Tpublic 2019}}{\text{Dépenses Tprivé 1999} * \text{IPC Tprivé 1999} + \text{Dépenses Tpublic 1999} * \text{IPC Tpublic 1999}}$	$\frac{(\text{Dépenses Tprivé 1999} * \text{IPC Tprivé 2019}) + (\text{Dépenses Tpublic 1999} * \text{IPC Tpublic 2019})}{\text{Dépenses Tprivé 1999} * \text{IPC Tprivé 1999} + \text{Dépenses Tpublic 1999} * \text{IPC Tpublic 1999}}$
$= 1000 \$ * 145 + 1000 \$ * 192$	$= 1000 \$ * 145 + 1000 \$ * 192$
200 000	337 000 69 %

a La formule précise se base sur la quantité 2019. La quantité est déterminée par la dépense divisée par le prix (Dépenses 2019/IPC 2019) ; celle-ci est maintenue constante et multipliée par le prix de chaque année de référence pour connaître l'évolution du niveau de dépenses nécessaire pour se procurer la même quantité de biens.

Statistique Canada note une inflation globale de 44 % pour les frais de logement, soit tout juste au-dessus de l'inflation globale moyenne, ce qui entraîne peu d'impact différencié. Nous verrons plus loin que l'intégration de données provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) nous permet de refléter

un peu mieux l'expérience courante des nouveaux ménages. Ces données particulières viennent aussi expliquer une portion importante de l'inflation différenciée.

Les dépenses de transport représentent, pour toutes les familles, le 2^e poste le plus important. En moyenne, les familles québécoises y consacrent 19,5 % de leur

Tableau 5

Répartition des dépenses des ménages de deux personnes et plus selon les strates de revenu, et taux d'inflation des grandes catégories, Québec, 2017

	Toutes les classes	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Décile 10	Inflation 1999 à 2019	Écart absolu Q1-D10
Logement	25,6 %	27,0 %	25,7 %	24,2 %	25,0 %	26,1 %	26,7 %	44 %	0,4 %
Transport	19,5 %	18,3 %	20,1 %	21,1 %	18,7 %	19,2 %	19,3 %	48 %	-1,0 %
Dépenses alimentaires	14,6 %	17,0 %	15,3 %	15,2 %	15,1 %	12,6 %	12,5 %	63 %	4,5 %
Dépenses courantes	8,0 %	8,7 %	8,0 %	8,1 %	8,1 %	7,5 %	7,1 %	26 %	1,7 %
Loisirs	6,9 %	4,9 %	5,5 %	7,2 %	7,5 %	7,7 %	8,2 %	-4 %	-3,4 %
Vêtements et accessoires	5,8 %	5,9 %	4,8 %	5,7 %	5,3 %	6,6 %	6,1 %	-4 %	-0,1 %
Soins de santé	5,6 %	4,9 %	6,0 %	5,6 %	5,9 %	5,3 %	5,0 %	33 %	-0,1 %
Ameublement et équipement ménagers	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,7 %	3,0 %	3,7 %	4,1 %	2 %	-0,5 %
Produits de tabac et boissons alcoolisées	3,0 %	1,9 %	3,4 %	2,3 %	4,3 %	2,9 %	2,8 %	116 %	-0,9 %
Dépenses diverses	2,7 %	2,1 %	2,5 %	2,6 %	2,6 %	3,2 %	3,2 %	41 %	-1,1 %
Soins personnels	2,2 %	2,2 %	2,6 %	2,2 %	2,3 %	1,9 %	1,8 %	29 %	0,4 %
Éducation	2,1 %	2,8 %	1,9 %	1,6 %	1,6 %	2,7 %	2,7 %	62 %	0,1 %
Matériel de lecture et autres imprimés	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %	53 %	-0,1 %
Forte inflation	65,0 %	67,2 %	66,6 %	64,6 %	64,9 %	63,7 %	64,3 %		2,9 %
Faible inflation	32,0 %	30,1 %	30,4 %	32,5 %	32,1 %	32,8 %	32,3 %		-2,2 %

SOURCE : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages, 2017*, données personnalisées.

budget, ce qui correspond à une dépense moyenne de 13 000 \$ par année. La différence de comportement d'achats la plus lourde ne se retrouve pas entre les plus riches et les plus pauvres (respectivement de 19,3 % et 18,3 % du budget total) ; c'est le 3^e quintile qui se démarque avec une dépense de transport qui représente 21,1 % de leur budget. Pour 38 % des ménages du 3^e quintile, ils réussissent à gagner des revenus dans la moyenne grâce à la présence de 2 adultes au travail. Nous pouvons croire que cela portera souvent ces ménages à acheter et à utiliser une 2^e voiture.

Les dépenses courantes (communications, articles ménagers et d'entretien, garde d'enfants, etc.) occupent une part plus importante du budget des ménages à faible revenu. Elles représentent 8,7 % du budget du premier quintile et seulement 6,1 % de celui du décile supérieur.

Les différences observables dans les dépenses de communications expliquent principalement cet écart.

Sans surprise, la part du budget allouée aux loisirs est plus importante dans les familles les plus riches. Ces dernières y accordent une enveloppe d'un peu moins du double que celle des ménages du premier quintile (8,2 % contre 4,9 %). Cette différence est plus marquée au niveau des services de loisir, soit les spectacles, les établissements récréatifs et les forfaits-voyages. La réduction du prix des différents types de loisirs sur la période (-4 %) vient réduire grandement l'inflation différenciée des familles les plus riches, car elle compose une plus grande partie de leur panier de consommation.

Afin d'analyser globalement ces chiffres sans avoir à détailler chacun des autres postes de consommation dont les différences sont moins importantes, nous avons

regroupé les postes de dépenses selon leur niveau d'inflation. On constate au bas du tableau 4 que les postes dont l'inflation dépasse l'inflation moyenne de 41 % accaparent 67,2 % du budget du premier quintile, contre seulement 64,3 % de celui du 10^e décile. À l'inverse, les postes ayant connu une inflation plus faible que la moyenne accaparent 30,1 % du budget des 20 % de familles les plus pauvres contre 32,3 % de celui des 10 % les plus riches. Cette répartition différenciée n'est pas le seul facteur qui explique une croissance du prix du panier de consommation plus importante pour les familles pauvres. En effet, la différence entre le taux d'inflation spécifique à chaque catégorie de biens et services et l'inflation moyenne explique aussi une part importante de l'inflation différenciée selon les niveaux de revenus, les catégories de biens et services plus « essentiels » étant généralement associées à des taux d'inflation plus élevés, et inversement pour les biens et services moins essentiels.

L'augmentation des prix et les changements de comportement

Notre étude vise à vérifier si le niveau des prix du panier de consommation typique d'un ménage pauvre évolue au même rythme que celui d'un ménage riche. Pour ce faire, nous avons utilisé une méthodologie différente de celle utilisée par les agences statistiques pour calculer l'indice général des prix à la consommation. Nous avons maintenu les quantités de produits du panier de consommation. La composition du panier typique de 2017 demeure alors constante dans le temps et nous y appliquons les indices annuels de prix de chacune de ses composantes afin d'analyser l'évolution de son coût total.

Cette méthode est différente du calcul de l'inflation qui tente de prendre en compte les changements de comportement à travers le temps. Or, comme le démontre le tableau 5, l'intégration des changements de comportement de consommation vient, elle aussi, sous-estimer l'impact réel de l'inflation selon les différents niveaux de revenus. En effet, comme on le constate au tableau 6, la part du budget accordée par les familles du 1^{er} quintile aux produits et services à forte inflation a diminué de 2,6 points de pourcentage entre 1997 et 2017. *A contrario*, la consommation de biens dont l'inflation a été sous la moyenne occupe maintenant une part qui représente 3,5 points de pourcentage de plus. De son côté, l'évolution des prix ne semble pas avoir affecté les habitudes de consommation des ménages les plus riches.

La prise en compte de cette substitution par la méthodologie de l'inflation générale est essentielle pour maintenir une mesure pertinente dans le temps. En effet, il

Tableau 6

Variation de la part des dépenses consacrée aux principales catégories, Québec 1997 et 2017

	Quintile 1	Décile 10	Inflation
Produits de tabac et boissons alcoolisées	-1,2 %	-0,4 %	116 %
Alimentation	-4,6 %	-3,6 %	63 %
Éducation	0,5 %	0,1 %	62 %
Matériel de lecture et autres imprimés	-0,6 %	-0,6 %	53 %
Transport	2,3 %	1,7 %	48 %
Logement	1,0 %	3,0 %	44 %
Soins de santé	1,4 %	1,7 %	33 %
Soins personnels	0,3 %	-0,3 %	29 %
Entretien ménager	1,6 %	0,6 %	26 %
Ameublement et équipement ménagers	0,4 %	-0,1 %	2 %
Habillement	-0,2 %	-1,8 %	-4 %
Catégorie à forte inflation	-2,6 %	0,2 %	
Catégorie à faible inflation	3,5 %	0,1 %	

SOURCE : StatistiqueCanada, Enquête sur les dépenses des ménages, 1997 et 2017, extractions spéciales.

faut que le panier de consommation évolue afin de prendre en compte les nouveaux produits (p. ex. : cellulaires) et les changements de comportement (p. ex. : réduction du nombre de fumeurs). Cependant, cette substitution de la consommation de produits et services à forte inflation vers d'autres aux prix plus stables peut représenter une perte de pouvoir d'achat qui ne sera pas captée par le calcul courant de l'inflation. La méthode du panier fixe que nous avons utilisée isole cet effet de substitution et met en évidence la réelle augmentation de prix que vivent les ménages et qui affecte leurs choix de consommation.

Sous-estime-t-on la mesure de l'inflation des coûts de logement ?

En regardant rapidement les taux d'inflation selon les catégories, la hausse du coût des logements apparaît

relativement faible en comparaison des observations courantes et des discussions médiatiques sur le sujet. Nous verrons dans cette section que la méthode utilisée par Statistique Canada pour calculer l'inflation dans la catégorie « logement » vient sous-estimer la hausse des prix à laquelle les acquéreurs ou locataires d'un nouveau logement sont confrontés, mais surestimer celle des personnes qui conservent leur logement. Cette sous-estimation s'explique par la volonté de Statistique Canada d'obtenir un indicateur de prix des logements qui soit, à juste titre, représentatif de l'ensemble de la population, peu importe qu'ils viennent de déménager ou qu'ils habitent dans la même maison payée depuis 50 ans.

L'information sur le prix des logements loués provient de l'Enquête sur la population active (EPA)^a. L'information sur les loyers prend en compte autant les logements nouvellement loués que ceux où l'on habite depuis longtemps. De plus, afin d'estimer le changement de prix pour un bien « comparable », on recueille aussi une description des principales installations et des principaux services fournis par le propriétaire. Une amélioration des installations alors que le loyer payé demeure le même peut entraîner une réduction du prix enregistré.

L'indice du logement en propriété de l'IPC officiel canadien est quant à lui basé sur une variante du concept de coût d'utilisation, comme si les propriétaires se louaient leur logement à eux-mêmes. Ce concept inclut autant le coût d'utilisation d'une maison dont l'hypothèque est remboursée depuis 20 ans que les résidences acquises récemment. Ici encore, comme pour la location, les données de Statistique Canada ne sont pas représentatives des prix auxquels est confrontée une famille qui cherche à louer ou acheter un nouveau logement.

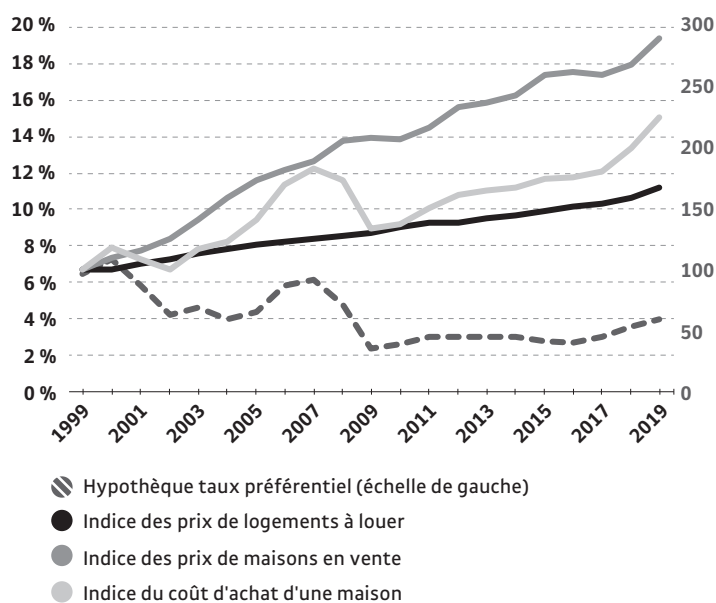
La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) produit des enquêtes qui nous permettent de mieux évaluer l'inflation des coûts de logements pour de nouveaux acquéreurs. L'Enquête sur les logements locatifs porte sur un échantillon de logements qui sont sur le marché depuis au moins trois mois dans tous les centres urbains ayant une population de 10 000 habitants et plus¹⁰. Quant aux prix des propriétés, la SCHL fait une moyenne des prix affichés sur les fiches MLS^a ainsi que les fiches Centris^b. Contrairement à l'IPC officiel canadien, ce n'est

a « Les systèmes MLS® sont des systèmes de vente collaborative exploités par les chambres et associations immobilières au Canada. Les systèmes MLS® contiennent des renseignements détaillés et de nombreux outils de recherche, tous conçus pour aider les consommateurs à trouver les propriétés qui répondent exactement à leurs critères. » REALTOR, « Système MLS », www.realtor.ca/mls (consulté le 19 mai 2020).

b Les fiches Centris se trouvent sur le site web Centris.ca, qui est « le site Web de l'industrie immobilière québécoise destiné aux

Graphique 2

Évolution des prix du logement selon les données de la SCHL, 1999-2019, Québec



SOURCE : Société d'hypothèque et du logement du Canada, 2020 ; Ratehub.ca, 2020, calculs des auteurs.

donc pas le coût d'utilisation qui est mesuré ici, mais bien la valeur marchande des immeubles transigés sur le marché.

Les données de la SCHL permettent d'obtenir un indice de prix qui se rapproche plus de la réalité des nouveaux acquéreurs que celui fourni par Statistique Canada. Le graphique 2 illustre les variations de prix pour la location, les immeubles à vendre et le coût d'acquisition d'une propriété (en prenant en considération les taux hypothécaires du moment) entre 1999 et 2019.

Si on regarde les montants de versements d'hypothèque à payer pour acquérir une propriété de valeur moyenne sur la période étudiée en utilisant les données de la SCHL, on arrive à une inflation de 126 %. On constate en outre que l'indice du prix du loyer à partir des données de la SCHL a augmenté de 68 % entre 1999 et 2019. Au regard de ces données, il semble clair que l'IPC de Statistique Canada sous-évalue la variation dans le temps du coût pour se loger pour l'ensemble des ménages.

consommateurs, où toutes les propriétés à vendre par les courtiers immobiliers au Québec sont réunies à la même adresse». Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec, « Index », apciq.ca/ (consulté le 19 mai 2020).

Tableau 7

Inflation pour les acquéreurs de nouveaux logements

	Moyenne	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	Décile 10	Écart Q1-D10	Écart Q2-D10
Dépenses 1999	49 651 \$	31 213 \$	37 129 \$	48 427 \$	53 715 \$	78 664 \$	83 056 \$		
Dépenses 2019	65 141 \$	42 513 \$	50 453 \$	62 657 \$	70 677 \$	101 287 \$	105 990 \$		
Taux d'augmentation	31,2 %	36,2 %	35,9 %	29,4 %	31,6 %	28,8 %	27,6 %	8,6 points de %	8,3 points de %

UNE INFLATION PARTICULIÈRE POUR LES ACQUÉREURS DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Nous avons intégré les données issues de la SCHL pour le prix des loyers sur le marché et pour les maisons en vente afin d'analyser l'augmentation des prix pour une famille qui acquiert ou loue un nouveau logement. On constate tout d'abord que l'augmentation du prix pour le panier de consommation est alors beaucoup plus forte. L'augmentation moyenne du prix du panier de consommation typique moyen était de 26,4 % dans les résultats utilisant les indices de prix du logement de Statistique Canada comme le montre le tableau 7. En utilisant l'indice des prix de logements nouvellement acquis basé sur les données de la SCHL, on voit que l'augmentation moyenne des prix est de 31,2 %. Ce résultat reflète le fait que les dépenses de logement représentent 26 % de la consommation des ménages.

L'utilisation de l'indice de prix de logements nouvellement acquis vient aussi accentuer l'écart entre l'augmentation des prix subie par le 40 % des familles les plus pauvres et celle qui affecte les 10 % les plus riches. L'augmentation des prix est de 36,2 % pour le Q1 et de 35,9 % pour le Q2 alors qu'elle est de 27,6 % pour le D10. C'est un écart de 8,6 % ou de 8,3 % à la défaveur des familles pauvres.

Conclusion

Les analyses effectuées dans le cadre de cette note socio-économique auront permis de mettre en lumière que le phénomène « d'inégalité d'inflation » existe bel et bien au Québec. L'augmentation des prix dans les 20 dernières années est venue affecter encore plus fortement les familles les plus pauvres que les plus riches. Ce phénomène représente un important angle mort dans notre capacité à analyser les inégalités des revenus. La mesure de l'inflation générale telle que calculée par Statistique Canada demeure entièrement pertinente et robuste dans un grand nombre d'analyses générales. Par contre, cette

note aura mis en évidence trois limites inhérentes à sa méthodologie qui viennent en affaiblir la capacité de capter complètement l'évolution de la disparité des pouvoirs d'achat entre les familles pauvres et riches au Québec. L'indice du prix d'un panier de consommation stable selon les niveaux de revenus que nous avons calculé^a devient un outil complémentaire essentiel.

D'abord, contrairement à l'inflation générale qui se base sur un seul ménage représentatif de la moyenne, notre indice permet de prendre en compte les habitudes de consommation qui sont différentes entre les familles à bas revenus et celles mieux nanties. L'évolution des prix d'une catégorie de produits et services aura un impact sur la perte de pouvoir d'achat beaucoup plus fort dans les ménages où cette catégorie représente une plus forte proportion de leur budget total. En désagrégant en 36 sous-catégories la composition des paniers de consommation typiques des ménages selon les niveaux de revenus et en y associant les indices de prix détaillés, nous avons mis en lumière une inégalité significative devant l'inflation. En effet, l'augmentation du coût de la vie des ménages les plus pauvres (1^{er} et 2^e quintiles) a été en 20 ans de 6,1 points de pourcentage supérieure à celle qui affecte les familles des 10 % les plus riches (29,7 % et 30,2 %, contre 23,6 %). C'est donc dire que depuis 20 ans, l'inflation vécue par les ménages les plus pauvres a représenté 1,26 fois celle des plus riches.

Ensuite, le calcul d'inflation général intègre les changements de comportements des consommateurs. Bien que souhaitable pour maintenir la pertinence de la mesure dans le temps, cette façon de faire peut sous-estimer l'augmentation réelle des prix des paniers de consommation typiques des ménages selon leur revenu. Confronté à une augmentation importante du prix d'un produit, un ménage pourrait changer ses habitudes et déplacer une partie de sa consommation vers un produit moins

a Pour permettre l'utilisation de cet indice par d'autres chercheurs et chercheurs, nous présentons les données pour les cinq quintiles et le décile supérieur à l'annexe 2.

dispendieux. Notre analyse a démontré que ce phénomène de substitution est plus marqué chez les ménages pauvres. Chez ceux du premier quintile, la consommation des produits et services à forte inflation a diminué de 2,6 points de pourcentage alors que celle des catégories à faible inflation a augmenté de 3,5 points entre 1997 et 2017.

Enfin, la méthode de calcul de l'inflation générale sous-estime aussi l'augmentation des prix des logements pour les nouveaux acquéreurs. Cette sous-estimation s'explique par la volonté de Statistique Canada d'obtenir un indicateur de prix des logements qui est, à juste titre, représentatif de l'ensemble de la population, peu importe qu'ils viennent de déménager où qu'ils habitent dans la même maison payée depuis 50 ans. Notre analyse complémentaire effectuée à partir des données de la SCHL nous permet d'offrir un portrait plus précis de la réalité de l'évolution du pouvoir d'achat d'une jeune famille qui se constitue en 1999 ou en 2019. Pour les familles qui acquièrent un nouveau logement en location ou en propriété, l'inégalité face à l'inflation est encore plus prononcée. En effet, l'augmentation du niveau des prix du panier de consommation typique des 20 % les plus pauvres est de 36,2 % contre 27,6 % pour le 10 % supérieur. C'est donc un rythme d'inflation de 31 % plus important pour les plus pauvres.

Les impacts négatifs de l'inégalité face à l'inflation sont bien réels. Pour les diminuer, il serait pertinent, dans les décisions économiques et fiscales, d'utiliser un indicateur de croissance des prix qui serait différencié selon les niveaux de revenus. Par exemple, les montants accordés pour le Crédit de solidarité, qui s'adresse plus particulièrement aux familles pauvres, pourraient être ajustés selon le taux d'augmentation des prix calculé pour le premier quintile. À l'opposé, l'augmentation du montant du seuil d'un palier d'imposition vient réduire l'impôt à payer par un contribuable. Il serait donc pertinent de faire progresser le dernier palier d'impôt uniquement au taux d'inflation plus bas qui affecte le 10 % le plus riche.

UNE INFLATION CONTRAIRE AUX OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

La lutte aux changements climatiques et la nécessaire transition écologique appellent à un encouragement de l'utilisation du transport en commun. Rappelons qu'en 2017, le transport routier représentait 34,5 % des émissions totales de GES au Québec.

Les données que nous avons analysées révèlent pourtant que l'augmentation du prix du transport en commun semble nuire à sa popularité et son accessibilité. Entre 1999 et 2019, l'inflation des prix du transport en commun a été de 92 %, soit deux fois l'augmentation du prix du transport privé. Cette évolution avantageuse du prix de l'automobile explique probablement une partie des changements de comportement des ménages. Sur toute la période étudiée, la part des dépenses moyennes des ménages allouées au transport privé est passée de 14,3 à 16,3 %, soit une augmentation de 2 points de pourcentage ou d'environ 1300 \$ par année. De son côté, le transport public n'a connu qu'une très faible croissance de 0,3 point de pourcentage (de 1,7 à 2 %).

L'augmentation de la part de dépenses en transport privé est d'autant plus importante dans un contexte où le prix de l'essence est bas. En désagrégeant les données, on constate que la part des dépenses accordée à l'« achat d'automobiles et de camions » est passée de 5,8 à 7,4 % alors que les prix de cette catégorie accusaient une inflation quasi nulle entre 1999 et 2019 (6 %).

L'évolution des prix n'est pas le seul facteur qui a poussé les ménages à consommer plus de transport privé aux dépens du transport en commun, mais il serait erroné d'ignorer l'impact de l'augmentation de 92 % du prix de ce dernier. Pour encourager les personnes à opter pour le transport en commun en opposition à l'auto-solo, les gouvernements doivent certainement s'assurer que l'augmentation des coûts du premier soit moins importante que celle de l'option plus polluante. L'augmentation relative des prix semble clairement avoir un effet désincitatif, qu'il faut inverser.

Notes

- 1 INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES, *Indices des prix 1998-2015 selon le niveau de vie du ménage*, Paris, www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2832234/FDRUC_2015.pdf.
- 2 Xavier JARAVEL, *The Unequal Gains from Product Innovations: Evidence from the US Retail Sector*, Stanford University, Californie, avril 2017, scholar.harvard.edu/files/xavier/files/unequal_gains_innovation_april7_2017.pdf.
- 3 Radu CHIRU, *L'inflation varie-t-elle selon le revenu ?*, Statistique Canada, 2009 www150.statcan.gc.ca/nr/pub/11-621-m/11-621-m2005030-fra.htm#a6.
- 4 Nicole F. BERNIER et Julia POSCA, *Les super-riches et l'explosion des inégalités : portrait et pistes de solutions*, janvier 2020, iris-recherche.qc.ca/publications/inegalites-1-pourcent.
- 5 STATISTIQUE CANADA, *Indice des prix à la consommation (IPC)*, Canada, www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2301, consulté le 25 avril 2020.
- 6 STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0005-01 *Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé*.
- 7 STATISTIQUE CANADA, Tableau 18-10-0005-01 *Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé*.
- 8 STATISTIQUE CANADA, 2020, *Enquête sur les dépenses des ménages, 2017, données personnalisées*.
- 9 Amadou SOUMARE, *Le logement dans l'IPC canadien : Un aperçu*, Statistique Canada, septembre 2017, www150.statcan.gc.ca/nr/pub/62fo014m/62fo014m2017001-fra.htm.
- 10 SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, *Portail de l'information sur le marché de l'habitation*, www3.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr/TableMapChart/RmsMethodology, (consulté le 17 février 2020).



Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES
1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7
514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca

Imprimé ISBN 978-2-924727-99-7
PDF ISBN 978-2-925112-00-6

L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), un institut de recherche indépendant et progressiste, a été fondé à l'automne 2000. Son équipe de chercheur-e-s se positionne sur les grands enjeux socioéconomiques de l'heure et offre ses services aux groupes communautaires et aux syndicats pour des projets de recherche spécifiques.

ANNEXE 1

Tableau 1

Répartition des dépenses des ménages selon les strates de revenu et taux d'inflation selon 36 sous-catégories, Québec, 2017

	Toutes les classes	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Décile 10	Inflation	Écart Q1-D10
Logement								
Logement loué par l'occupant	4,4 %	9,1 %	7,1 %	4,2 %	2,6 %	1,0 %	25 %	8,1 %
Logement appartenant à l'occupant	15,1 %	12,1 %	13,0 %	15,3 %	16,6 %	17,6 %	55 %	-5,5 %
Eau et énergie	3,3 %	3,8 %	3,8 %	3,1 %	3,4 %	3,5 %	41 %	0,3 %
Résidences secondaires appartenant au ménage	1,0 %	1,1 %	1,0 %	0,7 %	1,3 %	3,2 %	44 %	-2,0 %
Hébergement hors du foyer	1,1 %	0,7 %	0,8 %	0,9 %	1,1 %	1,5 %	-8 %	-0,8 %
Transport								
Transport privé	17,8 %	16,3 %	18,7 %	19,8 %	17,4 %	17,2 %	45 %	-0,9 %
Transport public	1,7 %	2,0 %	1,4 %	1,3 %	1,4 %	2,1 %	90 %	-0,1 %
Dépenses alimentaires								
Aliments achetés en magasin	10,9 %	13,8 %	12,3 %	12,2 %	10,7 %	8,3 %	59 %	5,5 %
Aliments achetés au restaurant	3,8 %	3,2 %	3,0 %	3,1 %	4,4 %	4,2 %	73 %	-1,0 %
Dépenses courantes								
Communications	3,3 %	4,4 %	3,8 %	3,5 %	3,1 %	2,8 %	32 %	1,5 %
Dépenses pour les animaux domestiques	0,9 %	1,1 %	1,1 %	1,0 %	1,1 %	0,7 %	56 %	0,4 %
Produits et équipement de nettoyage	0,3 %	0,5 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	17 %	0,2 %
Articles en papier, en plastique et en aluminium	0,5 %	0,7 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	0,4 %	60 %	0,3 %
Fournitures de jardinage et autres services	0,9 %	0,7 %	1,0 %	0,8 %	1,1 %	0,8 %	39 %	-0,1 %
Garde d'enfants	1,5 %	1,5 %	1,2 %	1,6 %	1,7 %	1,3 %	65 %	0,3 %
Ameublement et équipement ménagers								
Ameublement ménager	1,3 %	1,5 %	1,4 %	1,3 %	1,2 %	1,3 %	9 %	0,3 %
Équipement ménager	2,0 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %	1,6 %	2,6 %	-12 %	-0,7 %

	Toutes les classes	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Décile 10	Inflation	Écart Q1-D10
Vêtements et accessoires								
Vêtements pour femmes et filles (4 ans et plus)	3,0 %	2,9 %	2,6 %	3,3 %	2,7 %	3,1 %	-18 %	-0,2 %
Vêtements pour hommes et garçons (4 ans et plus)	2,0 %	2,0 %	1,4 %	1,6 %	1,9 %	2,5 %	-6 %	-0,4 %
Cadeaux de vêtements à des personnes autres que les membres du ménage	0,4 %	0,6 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,3 %	-4 %	0,3 %
Soins de santé								
Frais directs défrayés par le ménage	3,4 %	3,7 %	4,2 %	3,2 %	3,5 %	2,8 %	33 %	1,0 %
Primes pour les régimes privés d'assurance-maladie	2,2 %	1,2 %	1,8 %	2,4 %	2,4 %	2,2 %	112 %	-1,1 %
Soins personnels								
Produits de soins personnels	1,2 %	1,4 %	1,5 %	1,3 %	1,2 %	0,8 %	8 %	0,6 %
Services de soins personnels	1,0 %	0,8 %	1,1 %	0,9 %	1,1 %	1,0 %	61 %	-0,2 %
Loisirs								
Matériel informatique et fournitures	0,6 %	0,4 %	0,4 %	0,6 %	0,7 %	0,7 %	-89 %	-0,3 %
Matériel et services photographiques	0,3 %	0,0 %	0,2 %	0,7 %	0,1 %	0,4 %	-77 %	-0,4 %
Matériel et services de divertissement au foyer	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,2 %	0,5 %	0,3 %	-57 %	0,1 %
Services de loisirs	3,6 %	2,9 %	3,1 %	3,5 %	3,7 %	4,0 %	27 %	-1,1 %
Véhicules récréatifs et services connexes	1,0 %	0,9 %	1,0 %	0,8 %	1,2 %	0,9 %	37 %	0,0 %
Éducation								
Frais de scolarité	1,8 %	2,6 %	1,3 %	1,3 %	1,4 %	2,2 %	54 %	0,3 %
Manuels et fournitures scolaires	0,4 %	0,2 %	0,6 %	0,4 %	0,2 %	0,4 %	66 %	-0,2 %
Matériel de lecture et autres imprimés	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %		-0,1 %
Produits de tabac et boissons alcoolisées								
Produits de tabac et articles pour fumeurs	0,8 %	0,7 %	1,4 %	0,6 %	0,7 %	0,7 %	256 %	0,0 %
Boissons alcoolisées	2,2 %	1,2 %	2,0 %	1,7 %	3,5 %	2,1 %	31 %	-0,8 %
Dépenses diverses								
Autres dépenses diverses	1,6 %	1,4 %	1,4 %	1,6 %	1,6 %	1,4 %	41 %	0,0 %
Services financiers	1,1 %	0,7 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %	1,8 %	64 %	-1,1 %

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2017, extraction spéciale.

Annexe 2

Tableau 2

Indice des prix du panier de consommation, pour les familles de deux personnes et plus, selon les niveaux de revenus, calibré au taux d'inflation général, Québec, 2017

	Moyenne	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	D10
1999	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2000	101,4	101,8	101,9	101,4	101,2	101,0	101,0
2001	102,5	103,5	103,5	102,5	102,3	101,6	101,6
2002	102,9	104,4	104,4	102,8	102,7	101,6	101,6
2003	105,4	106,8	107,3	105,4	105,3	104,0	104,0
2004	106,8	108,6	109,0	106,6	106,7	105,0	105,0
2005	109,1	111,1	111,7	108,8	109,0	107,0	107,0
2006	110,6	112,9	113,6	110,2	110,5	108,2	108,2
2007	112,2	114,7	115,4	111,7	112,2	109,7	109,7
2008	114,7	117,5	118,2	113,9	114,9	112,1	112,0
2009	114,6	117,9	118,1	113,5	115,0	111,9	111,8
2010	115,9	119,7	120,0	114,8	116,3	112,9	112,8
2011	120,4	124,3	124,7	119,4	120,7	117,1	117,0
2012	124,0	128,0	128,4	122,9	124,2	120,6	120,5
2013	125,5	129,6	129,9	124,1	125,8	122,0	121,9
2014	128,1	132,4	132,7	126,6	128,4	124,7	124,5
2015	129,7	134,4	134,4	128,0	130,1	126,2	126,0
2016	130,8	135,4	135,4	129,0	131,1	127,4	127,2
2017	133,4	137,6	137,9	131,5	133,8	130,2	130,0
2018	136,9	140,8	141,3	134,9	137,1	133,8	133,5
2019	140,9	144,5	145,2	139,0	141,1	138,0	137,7

SOURCE : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages, 2017 et Tableau 18-10-0005-01, Indice des prix à la consommation, 2020, calculs des auteurs.